ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 118997

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les difficultés dans lesquelles le Gouvernement a mis les établissements scolaires, et notamment les établissements défavorisés. En effet, selon une enquête du SNPDEN, principal syndicat des principaux et proviseurs du public, les établissements défavorisés ont été les plus durement touchés en cette rentrée, puisqu'ils ont perdu en moyenne 2,5 % de leurs heures. En outre, selon l'enquête du SNPDEN, le « levier » le plus employé pour supprimer les postes a été de limiter les cours à effectifs réduits, remettant justement en cause l'accompagnement personnalisé et le « sur-mesure » dont le Gouvernement a prétendument fait sa priorité. Il lui demande donc quelle est sa réaction à l'annonce de ces indications, et comment il justifie des mesures en contradiction avec ses prises de position publiques.

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118997
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10472
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)